

«Il faut ouvrir un débat sur l'avenir de l'agriculture»

LUTTES PAYSANNES • «L'agriculture suisse est menacée de destruction par une orientation purement productiviste», dénonce Rudi Berli, secrétaire syndical du syndicat paysan Uniterre.

Le 17 avril se déroulait la Journée internationale des luttes paysannes, partout dans le monde. A Genève, le syndicat Uniterre a organisé une manifestation symbolique devant un grand magasin pour réclamer des prix rémunérateurs du lait. Le point de la situation avec Rudi Berli, secrétaire de l'organisation paysanne à Genève.

Depuis le 1er avril, l'Union européenne a décidé de supprimer les quotas laitiers sur le Vieux Continent, 31 ans après leur instauration. Quelles implications cela va-t-il entraîner pour les producteurs suisses?

RUDI BERLI Cette sortie de la gestion du marché européen par quotas va entraîner une surproduction laitière, qui va induire partout une chute des prix. En Suisse, où les quotas ont déjà été supprimés, on est face aujourd'hui à des niveaux de baisse jamais atteints sous la pression des grands distributeurs et transformateurs. Les producteurs sont payés 50 centimes le litre, alors que les coûts de production avoisinent 1 franc. Avec cette libéralisation européenne, on peut craindre une pression supplémentaire à la baisse sur les prix pour le producteur en Suisse.

L'European Milk Board (EMB), qui rassemble plus de 100'000 producteurs dans 14 pays européens et dont Uniterre est membre, est contre cette dérégulation. Pourquoi les paysans n'arrivent pas à faire entendre leur voix?

En Suisse, il y a une dissymétrie complète entre les acheteurs et les produc-

teurs. Les premiers sont au nombre d'un ou deux et contrôlent 80% du marché, comme il en va de même avec les transformateurs, alors qu'en face, on trouve près de 35 organisations de producteurs, qui négocient séparément et qui sont mises en concurrence.

Quelles sont les autres menaces qui planent sur l'agriculture en Suisse? Attendez-vous des répercussions négatives en Suisse d'accords comme le Partenariat transatlantique USA-UE (Tafta) ou celui de libre commerce des services (TISA), qui négocient actuellement les Etats-Unis, l'Union européenne et la Suisse?

En général, les accords de dérégulation libérale, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux comme Tafta, sont toujours néfastes pour l'exception agricole. L'ouverture complète du marché laitier entre la Suisse et l'UE, soit la suppression de ce que l'on appelle la «ligne blanche» pour le lait industriel, préconisée par le Conseil fédéral, aura des conséquences dévastatrices pour les 24'000 producteurs de lait en Suisse.

Votre syndicat défend aussi le principe d'une aide financière à la production fourragère suisse pour les vaches. Pourquoi?

Contre l'avis du Conseil national, le Conseil fédéral a décidé de supprimer toute aide à la production fourragère dans la nouvelle Politique agricole (PA 2014-2017), ce qui va réduire encore les surfaces destinées à cette production et augmenter notre dépendance aux

importations de soja et de protéines végétales, notamment en provenance d'Amérique latine. Or, cette production en monoculture provoque déboisements et accaparements des terres. On est loin d'une agriculture paysanne qui fait vivre la paysannerie.

Uniterre a lancé une initiative fédérale sur la souveraineté alimentaire encore en récolte de signatures, alors que celle de l'Union suisse des paysans (USP) sur le même sujet vient d'aboutir et se trouve entre les mains du Conseil fédéral. N'allez-vous pas arrêter votre récolte de paraphe?

Uniterre se battra jusqu'au bout pour son initiative, pour la faire aboutir d'ici un an. Celle de l'USP est trop consensuelle et pas assez contraignante et le Conseil fédéral pourra en faire ce qu'il veut. Il faut rappeler que, dans la Constitution suisse, nous avons déjà l'article constitutionnel 104 plébiscité par le peuple en 1996. Celui-ci défend le principe du développement durable, la garantie de l'approvisionnement ou une occupation décentralisée du territoire, mais aucun de ces points ne correspond à une véritable politique, du fait de l'interprétation exclusivement libérale de cet article par le Conseil fédéral. Il faut aujourd'hui ouvrir un débat sur l'avenir de l'agriculture suisse pour lutter contre sa destruction et son orientation purement productiviste, qui, à plus ou moins long terme, va provoquer des problèmes.



«Sous la pression des distributeurs, les producteurs de lait sont payés 50 centimes le litre alors que les coûts de production avoisinent 1 franc», relève Rudi Berli.

Votre syndicat défend aussi un accès facilité aux terres pour les jeunes agriculteurs. Comment allez-vous relever ce défi?

L'installation et l'achat de terres pour les jeunes qui sortent des écoles et qui ne sont pas de souche paysanne – soit plus de 20% des diplômés – sont trop chères. Uniterre réfléchit à des solutions pour créer des structures d'appui collectives, en mutualisant les ressources, pour leur permettre d'avoir encore accès aux terres. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

Berset divise le 1er Mai

JURA • La Gauche organise un «1er Mai alternatif» à Tramelan suite à la décision du comité du 1er Mai interjurassien de convier le conseiller fédéral



En 2012, le socialiste Alain Berset avait été convié à s'exprimer au 1er Mai du Val-de-Travers. Depuis le conseiller fédéral a mis en route la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» qui prévoit un relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Inacceptable aux yeux de nombre de militants.

Le choix «à une très légère majorité et du bout des lèvres» par le Comité du 1er Mai interjurassien du conseiller fédéral Alain Berset comme orateur a évidemment provoqué une réaction négative parmi de nombreux militants de gauche. Aller manifester à Berne le 7 mars, entre autres, contre le «paquet Berset» concernant les retraites et ensuite l'applaudir comme orateur d'une manifestation qui devrait être de lutte leur semble incompatible. La Gauche a ainsi pris l'initiative d'organiser un «1er mai alternatif» à Tramelan. D'autres se contenteront de s'abstenir d'y participer.

La manifestation organisée par le Comité interjurassien du 1er Mai, dont font partie les syndicats et les partis de gauche du Jura et du Jura bernois, a

pour thème «Justice sociale, pas d'exclusion» et aura lieu au Noirmont, dans les Franches-Montagnes. Le rendez-vous est fixé à 16 h30 à la gare. Le cortège partira à 17 heures et à 18 h 15 aura lieu l'intervention politique du conseiller fédéral Alain Berset. Puis des 19 heures à la Halle polyvalente se tiendra l'apéro, le repas, et à 22 heures, un concert de Junior Tshaka (entrée libre).

Le rendez-vous pour la manifestation de Tramelan, à l'appel de La Gauche, du Syndicat autonome suisse des postiers (SAP), des collectifs «Touche pas à ma boîte» et «Libertaire d'Erguël», est à 15 heures à la gare. Le cortège se rendra à la Halle de l'Ouest, où, à 16 heures, Olivier Cottagnoud, président du SAP, prononcera un discours. ■

Jean-Pierre Kohler

Syndicats et partis ne font pas bon ménage, estime le POP neuchâtelois

Le groupe de réflexion du POP neuchâtelois a consacré une séance au thème des relations entre parti et syndicalisme, dont il semble utile de relater les conclusions dans ce numéro. Les participants ont tout d'abord exprimé différentes préoccupations relatives au fonctionnement syndical. Ils constatent que le travailleur salarié devrait avoir le sentiment d'appartenir à une classe spécifique, celle des exploités, ce qui n'est pas le cas. Ils ont également noté que les liens des syndicats avec le parti socialiste ne favorisent pas l'approfondissement de la politique syndicale au-delà de revendications qui ne changent en rien les incidences provoquées directement par le capitalisme. Pour les membres du groupe de réflexion, au-delà des revendications, les salariés devraient également comprendre le système pour le dépasser. Même durant les grèves, la défense des intérêts ponctuels l'emporte sur la dénonciation des raisons qui créent autant d'inégalités et d'injustices. Ainsi la division des salariés se retrouve dans la division des revendications et dans la division des syndicats, qui n'arrivent pas à globaliser les problèmes.

Les secrétaires syndicaux exécutifs se font souvent les directives prises par les instances dirigeantes, au sein desquelles les socialistes sont très présents. Cette situation explique que les débats politiques à l'intérieur du syndicat soient rares. Chacun vaque à ses affaires et l'un des buts d'un secrétaire syndical est de faire des adhésions, car sans adhésions, ce sont les salaires qui seraient atteints. Lors des débats préparant les conventions collectives, la réalité dépasse la réflexion politique

et les adhérents font confiance aux directions puisqu'ils ne sont pas éduqués ni syndicalement, ni politiquement. Les participants savent bien, qu'il faut faire avec la réalité, mais la réflexion politique permet de la faire évoluer vers plus de justice, pour que les problèmes fondamentaux soient aussi abordés. Le travail de terrain est magnifique, mais ce qui est au-dessus est d'une grande pauvreté. L'impression principale est que le syndicalisme suisse consiste principalement en des prestations: protection juridique, assurance sociale, etc. Pour avoir droit à ces prestations, le travailleur doit devenir membre et s'engager à le rester durant deux ans.

German Osorio, secrétaire cantonal du POP neuchâtelois, constate que, dans les faits, le syndicat n'est pas dirigé par les travailleurs, mais par des organes qui expriment des informations très lacunaires. Le fonctionnement syndical actuel maintient le système au lieu de le combattre. Pour le groupe de réflexion du POP, les syndicats devraient éduquer les travailleurs pour qu'ils comprennent les forces qui le mettent dans sa situation précaire. Ainsi, ils se renforceraient et pourraient s'émanciper, au-delà de la satisfaction de revendications ponctuelles. Les participants estiment finalement qu'aucun syndicat ne devrait être inféodé à un parti politique, car le syndicat ne doit pas être la courroie de transmission du pouvoir politique. Il doit rester autonome et le développement de réflexions politiques doit se faire aussi bien au sein du parti que du syndicat, sans liens de suprématie de l'un sur l'autre. ■

Alain Bringolf

Des travailleurs gratuits pour compenser les coupes budgétaires

AIDE SOCIALE • Dans le canton de Genève, 700 personnes à l'aide sociale travaillent sans aucun salaire. Pour Jocelyne Haller, députée d'Ensemble à Gauche, ces postes présentés comme une faveur faite aux personnes concernées servent en réalité à combler la réduction des budgets de l'Etat.

«J'étais employée comme commis administratif à l'Office cantonal de la population et des migrations du canton de Genève. Mon travail consistait à m'occuper de la gestion administrative des dossiers. Je devais gérer les dossiers actifs et les répartir aux personnes correspondantes. Pour moi ce n'était pas un stage, je travaillais comme les autres. Certaines personnes faisaient la même chose que moi mais étaient payées. J'ai postulé pour un vrai poste mais à chaque fois on me disait "il n'y a pas le budget". Pas mal de gens dans le service travaillaient dans ces conditions. Ils ont besoin de nous car il y a beaucoup de retard dans le travail mais ils n'engagent pas!

On nous utilise et on nous jette, c'est de l'esclavage moderne!» A 48 ans, Sophia est désillusionnée. Le travail qu'elle décrit, elle l'a effectué durant deux ans à 50%, ne percevant pour tout salaire que les revenus de l'aide sociale. Il s'agit d'une Activité de réinsertion ou «AdR», mesure destinée à favoriser le retour en emploi des personnes à l'aide sociale. Dans le canton de Genève, selon des chiffres obtenus par l'Association de défense des chômeurs, un peu plus de 700 personnes suivaient de telles mesures au 31 décembre 2014, réparties dans des associations, des services de l'Etat ou dans le parapublic. Si de nombreuses petites associations occupent une ou deux personnes dans cette situation, leur nombre est dans certains cas particulièrement élevé. Le Centre social protestant (CSP) en compterait ainsi 60, le Centre d'art contemporain 22, les EMS genevois une centaine, et les Services de l'Etat environ 130, dont 33 à l'office des poursuites ou 19 à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM), où a travaillé Sophia.

Un tel constat conduit forcément à s'interroger sur la fonction réelle de ces mesures. Servent-elles véritablement aux personnes concernées ou permettent-elles avant tout de décharger des services surchargés? Michel Nicolet, Directeur de l'action sociale du canton de Genève, précise à ce sujet que «les AdR visent à l'acquisition de compétences. Nous fixons des objectifs avec les personnes concernées, qui n'ont souvent pas travaillé depuis longtemps. L'AdR est en outre limité dans le temps,

en principe à 6 mois ou une année, et nous veillons à ce que les employeurs ou l'Etat n'utilisent pas ces personnes pour remplacer des postes qui pourraient être financés». Quid de Sophia, qui a travaillé durant deux ans à l'OCPM? «Dans certains cas on peut prolonger ces activités», explique Michel Nicolet, qui précise que lorsque cela semble possible, l'employeur est approché pour tenter d'obtenir un engagement de la personne. «L'an dernier, 70 personnes qui ont commencé une AdR ont ainsi trouvé un véritable emploi dans la même structure» ajoute-t-il.

Députée d'Ensemble à Gauche au Grand Conseil genevois et ancienne assistante sociale, Jocelyne Haller ne voit pas les choses du même oeil. Pour elle, beaucoup de postes en AdR remplaceraient des postes qui ont été supprimés dans le cadre de la diminution de budgets de l'Etat, situation qu'elle dénonce. «Ceux qui ont décidé ces coupes ont pensé pouvoir se passer de ces postes, alors qu'ils sont nécessaires au fonctionnement des services et du secteur subventionné. De fait, ils ont été réintroduits de façon occulte sous forme de mesures d'insertion, en les présentant comme une faveur faite aux personnes à l'aide sociale. Mais en réalité ce sont elles qui offrent leur force de travail en cadeau!» Pour la députée, c'est du reste cette même réduction de la voilure de l'Etat qui expliquerait indirectement le nombre important d'AdR dans les associations ou services sociaux privés tels que le CSP: «L'Hospice général ne peut plus assumer un certain nombre de tâches, si bien qu'il y a un report de charge sur les services sociaux privés, qui voient une augmentation de la demande. Dans le même temps, l'Etat diminue les subventions octroyées aux organismes privés et aux associations, si bien que ceux-ci se retrouvent dans une position difficile, qui les contraint à accepter d'engager eux-mêmes des personnes en mesures d'insertion alors



qu'elles souhaiteraient les rémunérer.»

Pour remédier à cette situation, l'Alternative et la CGAS ont déposé le 22 août 2014 un projet de loi qui propose entre autres la mise en place d'un programme cantonal de création d'emplois. «Le but est que tous ces postes déguisés en mesures d'insertion soient réhabilités en de vrais postes de travail, ce qui représente également le seul moyen de vérita-

blement faire sortir les personnes du chômage et de l'aide sociale. En parallèle, il y aurait de véritables mesures d'insertion avec un encadrement et du temps pour la formation», explique la députée, qui dénonce le préjugé selon lequel les personnes à l'aide sociale ne souhaiteraient pas travailler. Pour l'heure, le projet est toujours en attente de traitement. ■

Juliette Müller

«Le Temps» crée la polémique sur la base de chiffres erronés

90'000 francs par an pour une famille à l'aide sociale, comme l'annonce le quotidien? Selon le directeur genevois de l'action sociale Michel Nicolet, ces chiffres ne correspondent pas à la réalité. Plutôt que de rectifier, le conseiller d'Etat Mauro Poggia renforce pourtant les préjugés et saisit l'occasion pour appeler à de nouvelles coupes dans l'aide sociale.

«90'000 francs d'aides par an, à ce prix, faut-il travailler?», titrait *Le Temps* du 11 avril dernier, évoquant le cas d'une famille à l'aide sociale qui percevait 90'000 francs par an. Et de poursuivre en évoquant «un système généreux qui pousse à esquiver le retour à l'emploi», ou encore une «aide sociale trop attractive». Interrogé sur le cas, le conseiller d'Etat en charge des affaires sociales Mauro Poggia renchérait, affirmant que «l'aide sociale est très généreuse à Genève», et proposant différentes mesures pour y faire face. Quelques jours plus tard, c'était au Conseiller d'Etat socialiste vaudois Pierre-Yves Maillard, d'évoquer dans le même quotidien «la trappe de l'aide sociale», en expliquant que le canton de Vaud aurait «déjà abaissé certains barèmes» pour répondre à ce type de problématique.

Les titres accrocheurs choisis par *Le Temps* ont de quoi interpellé. Le quotidien cherche-t-il à lancer en Suisse romande un débat sur l'aide sociale déjà largement relayé par l'UDC de l'autre côté de la Sarine? Ou à booster les ventes de son quotidien? Encore faudrait-il que les chiffres avancés soient corrects. Or, Michel Nicolet, directeur de l'action sociale du canton de Genève en doute sérieusement. «Nous n'avons pas pu identifier la situation dont le journaliste parle, mais ces chiffres ne nous semblent pas réalistes. Si une famille a reçu une fois un tel montant, il s'agit

d'un cas tout à fait exceptionnel.» Pour ce dernier, les chiffres avancés par *Le Temps* correspondent vraisemblablement à la situation d'une personne au RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale), un régime cantonal spécial plus généreux que l'aide sociale, dont les derniers bénéficiaires se sont vus priver depuis début 2015, soit qu'il n'existe plus. «Une famille de trois enfants à l'aide sociale reçoit un forfait d'entretien de base de 2'364 francs, son loyer est pris en charge jusqu'à hauteur de 1'800 francs et le service d'assurance maladie paie les primes d'assurance maladie pour toute la famille. Certaines prestations supplémentaires peuvent être prises en charge, comme par exemple des frais de soins dentaires, si bien que sur un mois on peut arriver à des montants considérables, mais ce sont des aides ponctuelles. On ne peut en aucun cas multiplier par 12 le montant perçu sur un mois exceptionnel et en tirer des conclusions sur les montants perçus à l'année», explique encore le directeur de l'action sociale. Et de préciser que, contrairement à ce qu'affirme *Le Temps*, les allocations familiales et autres allocations logement ne sont pas additionnées au montant de base perçu par une famille, mais bien déduites, l'aide sociale étant sub-

sidiaire à toute autre forme de revenu. Au forfait de base peuvent toutefois s'ajouter quelques centaines de francs à titre de «supplément d'intégration», ceci pour autant que les personnes concernées fournissent un effort suffisant pour se réinsérer. Anne-Marie Peysson, de l'Association de lutte contre les injustices et la précarité (ALCIP), qui regroupe des personnes à l'aide sociale et défend leurs intérêts, a elle aussi flairé l'erreur. «Ces chiffres sont totalement biaisés. Il est impossible qu'une famille reçoive un tel montant. L'entretien de base mensuel pour une famille de 5 personnes est de 2'364 francs, somme avec laquelle il faut se nourrir, se vêtir, payer l'électricité, les frais de communication, d'entretien de ménage, de soins corporels etc.», rappelle-t-elle. Et d'ajouter que «de très nombreux bénéficiaires doivent prendre sur leur entretien de base pour pouvoir payer leur loyer, qui, du fait de la crise du logement à Genève, dépasse fréquemment le montant pris en charge par l'Hospice général. De plus, Genève est une des villes les plus chères de Suisse!» ajoute l'activiste, visiblement choquée. A cela, on peut encore ajouter que les personnes à l'aide sociale ne sont pas nécessairement encouragées à travailler. En effet, une per-

sonne qui travaille à moins de 50% ne peut conserver de son salaire, et doit financer elle-même ses frais professionnels et de déplacement. Si certaines choisissent de ne pas travailler, c'est donc bien souvent parce que cela les appauvrit davantage et non parce qu'elles seraient dans une situation trop confortable. Il faut en outre préciser que de nombreuses personnes à l'aide sociale effectuent des programmes d'occupation ou des mesures d'insertion où elles fournissent parfois un véritable travail sans recevoir aucun salaire en échange (voir ci-dessus). Finalement, rappelons que, quand bien même les familles nombreuses seraient un peu mieux traitées que les personnes seules, celles-ci ne représentent que 4% des dossiers d'aide sociale dans le canton de Vaud, et pas plus de 5% à Genève.

Plutôt que de rappeler ce contexte et d'apporter les rectificatifs nécessaires au cas présent, M. Poggia s'est pourtant empressé de souligner «qu'il faut être moins généreux envers ceux qui s'installent à l'aide sociale», d'appeler à supprimer la généralisation du supplément d'intégration (déjà réduit de 75 francs depuis le 1er janvier 2015) ou encore de quitter le Centre social protestant pour inciter les personnes à faire valoir leur droit constitutionnel à

«Les mesures d'insertion provoquent du dumping»

Trois questions à Peter Streckeisen, sociologue à l'Université de Bâle et spécialiste de la précarité.

En quoi les mesures d'insertion et autres stages proposés aux chômeurs et personnes à l'aide sociale ont-ils un impact sur l'évolution du marché du travail en général?

PETER STRECKEISEN Les stages, mesures ou emplois temporaires réalisés par les chômeurs et les personnes à l'aide sociale constituent un «second marché de l'emploi» en plein développement. Par exemple en Suisse allemande, le groupe Dock, entreprise sociale qui emploie 1400 personnes sur 10 sites, fonctionne comme une entreprise normale, sauf que les personnes qui y travaillent reçoivent l'aide sociale, ou à peine plus. Elle fait du recyclage, différentes activités, vend ses services à des entreprises. Elle ne se différencie pas d'une autre entreprise! C'est une forme institutionnelle problématique, qui provoque des effets de dumping. Dans certains cas, les mesures proposées aux personnes précarisées peuvent amener de bons résultats, notamment lorsque celles-ci les trouvent utiles et y adhèrent, mais si elles sont effectuées sous contrainte, en général elles sont inutiles. Certaines études ont même montré que le fait d'avoir suivi une mesure d'insertion peut diminuer les chances de retrouver un emploi à cause du stigmate porté.

Ces personnes n'ont pas de syndicat. Cela empire-t-il la situation?

La position des syndicats est problématique. En 1995, quand le régime d'activation des chômeurs a été introduit, les syndicats l'ont soutenu en arguant que les personnes au chômage avaient droit à des formations. Les syndicats ont donc été intégrés à ce changement et n'ont jamais adopté de position claire contre cette évolution. Pourtant, ils auraient intérêt à le faire. Dans le débat politique, le seul parti qui s'oppose à ces mesures dites «d'activation» est l'UDC, qui argumente que cela coûte trop cher! Même si les raisons avancées ne sont pas les bonnes, ce parti a raison, ces mesures ne sont pas utiles. Du côté socialiste, on ne se prononce toutefois pas car le parti a des intérêts liés à leur maintien! ■

Propos recueillis par JMr

Cette évolution s'est-elle faite rapidement?

Dans certains pays comme l'Allemagne qui a historiquement un mouvement syndical fort et une importante protection des travailleurs, l'évolution a été plus drastique, mais en Suisse il n'y a jamais

être assisté lorsqu'elles sont dans l'incapacité de subvenir à leur entretien. En agissant de la sorte, M. Poggia, ainsi que le quotidien *Le Temps* contribuent à renforcer gravement la perception des personnes à l'aide sociale comme des «profiteuses», image pourtant loin de correspondre à la réalité, et ce sur la base de données dont on a tout lieu de croire qu'elles sont erronées. Pour Anne-Marie Peysson, de l'ALCIP, «le climat généré par des tels articles est dangereux car il fragilise la paix sociale et confronte deux formes de précarité sans offrir de solutions». La véritable problématique est en outre occultée:

GAUCHEBDO		IMPRESSUM
Société d'édition de Gauchebdo case postale 190, 1211 Genève 8 Helena de Freitas, présidente hdl@gauchebdo.ch		Administration Jean-Pierre Kohler administration@gauchebdo.ch 032 422 69 17
Rédaction 25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève redaction@gauchebdo.ch 022 320 63 35 Jérôme Béguin, rédacteur en chef jbr@gauchebdo.ch Joël Depommier, réd. en chef adjoint jdr@gauchebdo.ch Juliette Müller, secrétaire de rédaction jmr@gauchebdo.ch Alexandre Smitnov, correcteur as@gauchebdo.ch Stéphane Montavon, dessinateur smm@gauchebdo.ch		Abonnements abo@gauchebdo.ch www.gauchebdo.ch/abo CP 168, 1211 Genève 13 079 686 79 37 CP 12-9325-6
Publicité sillage.pub@sillage.ch www.sillage.ch tarifs et informations sur www.gauchebdo.ch/pub		Impression Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

«Effectivement il y a parfois des familles dont le revenu approche celui de certaines personnes qui travaillent. Mais le scandale, c'est qu'il existe des salaires qui ne permettent pas de vivre décemment et des travailleurs pauvres, pas que des personnes aient recours à l'aide sociale!» Une problématique bien réelle que *Le Temps*, à travers ses articles, n'aura nullement contribué à mettre en lumière et questionner, préférant attiser les jalousies entre personnes précarisées et pointer des boucs émissaires. Un «média de référence», vraiment? ■

JMr